



FICHE « RÉFLEXES » **TRANQUILLITÉ SENIORS**

Dans le cadre des opérations « Tranquillité seniors », les collectivités locales et les services de la Police Pluri-communale sont là pour vous aider et vous conseiller.

En cas de vol, d'escroquerie, de cambriolage ou d'agression

Composez-le :

17 ou 06.40.07.83.92 (Police Pluri-communale)

Donner des indications sur la tenue vestimentaire, le nombre d'individus et leur morphologie, la direction prise par les mis en cause s'ils sont partis.

N'hésitez pas à le signaler aux agents de Police municipale, tout fait qui vous paraît anormal, tout comportement suspect...

Si un individu vous suit, rapprochez-vous des autres passants et entrer dans un lieu animé

En cas d'agression, criez « Au secours »

Escroquerie

Ne vous laissez pas attendrir par des propos qui auront pour objectif de détourner votre attention.

- La visite d'un professionnel à votre domicile, exigez sa carte professionnelle. Il en est de même pour les personnes se présentant comme « policiers / gendarmes »
- Appelez la société pour vous assurer de la bonne intention de la personne se trouvant devant vous.
- En cas de doute sur les intentions de la personne, contactez les services de Police

Les vols à l'arrache

Téléphone

- Soyez prudent lorsque vous utilisez votre téléphone dans un lieu public.
- Ne le prêtez pas à un inconnu.
- En cas de vol, portez plainte. N'oubliez pas de vous munir du numéro d'identification de votre téléphone (code IMEI à 15 chiffres).

Avisez immédiatement votre opérateur de téléphonie qui suspendra votre ligne.

- Transmettez la plainte à votre opérateur qui bloquera l'utilisation de votre téléphone grâce au code IMEI.

Sac / Argent / Bijoux

- Ne transportez pas des sommes d'argent ni valeurs importantes.

Dangers d'Internet

- Protégez votre ordinateur avec un antivirus
- Réalisez vos achats uniquement sur un site de confiance
- Ne répondez jamais à un courriel d'un établissement bancaire demandant vos coordonnées bancaires, contactez votre conseiller.
- Victime d'une escroquerie, contactez immédiatement votre banque puis déposez plainte auprès d'un commissariat ou d'une brigade de gendarmerie.

Cambriolage

- Protégez votre domicile
- Ne laissez pas entrer des inconnus chez vous
- Ne laissez pas vos fenêtres grandes ouvertes
- Inscrivez-vous à l'Opération Tranquillité Vacances en cas d'absence de plus de 2 jours.
- N'arborez pas de bijoux trop voyants
- Portez votre sac en bandoulière plutôt qu'à la main
- Sur les marchés forains, ne posez pas votre porte-monnaie sur les étals.

Vol au distributeur de billets

- Retirer de l'argent uniquement lorsque votre banque est ouverte, au distributeur de billets à l'intérieur de l'agence.
- Ne vous laissez pas distraire lorsque vous retirez de l'argent.
- Ne laissez jamais votre code secret avec vos cartes bancaires.
- Méfiez-vous des personnes souhaitant vous aider au distributeur de billets.
- Si votre carte est avalée, attendez quelques instants pour voir si elle ne ressort pas.

Sécurité routière

Piéton

- Empruntez les passages piétons
- Ne vous engagez pas lorsqu'un obstacle masque la vue
- N'hésitez pas à demander l'assistance d'un passant ou d'un policier
- Attention aux couloirs de bus et aux pistes cyclables.

Automobiliste

- Adaptez votre conduite à vos capacités : vérifiez régulièrement votre vue, votre ouïe et vos réflexes
- Attention aux médicaments qui peuvent entraîner une baisse de vigilance
- Effectuez des stages de sensibilisation et de remise à niveau au code de la route
- Évitez si possible les heures de pointes sur les zones complexes.

Dernier conseil

Il faut rompre l'isolement, gardez le contact et participez à la vie de votre quartier, faites-vous connaître auprès des organismes sociaux.



POLICE PLURICOMMUNALE



19 rue des Pins

50230 Agon-Coutainville

Tel : 06.40.07.83.92

Mail : policeagonblainville@agoncoutainville.fr